FICHE D'INFORMATION

Offre de services en maltraitance et promotion de la bientraitance

L'équipe de coordination en maltraitance de Santé Québec Bas-Saint-Laurent accompagne les organismes, les comités et les équipes dans la réalisation de leurs projets et le développement de leurs pratiques. Leur offre de services comprend des activités de sensibilisation, de formation, d'accompagnement et de soutien-conseil. Pour solliciter leur expertise, il suffit de communiquer avec la coordonnatrice de votre secteur.

Christine Gagné remplacé par Mélanie Beauregard jusqu'en décembre 2026
Coordonnatrice régionale en lutte contre la maltraitance envers les aînés et adultes en situation de vulnérabilité **-Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques**
Cellulaire : 418 709-7314
Courriel : christine.gagne@sante.quebec et melanie.beauregard@sante.quebec

Andréa Fortin
Coordonnatrice régionale en lutte contre la maltraitance envers les aînés et adultes en situation de vulnérabilité **-Rimouski, La Mitis, La Matanie et La Matapédia**
Cellulaire : 581 884-5345
Courriel : andrea.fortin@sante.quebec

Présentation ou atelier	Public cible	Durée	Format	Description	Objectifs principaux	Déroulement
Bientraitance	Population générale, intervenants, intervenantes, bénévoles et toute personne souhaitant favoriser des relations respectueuses et bientraitantes.	1h	En présence ou en virtuel	Permet de mieux comprendre le concept de bientraitance et son importance dans nos relations avec les autres. Les participants découvriront des moyens concrets de favoriser des pratiques respectueuses et inclusives au quotidien.	• Comprendre les principes de la bientraitance. • Reconnaître les comportements qui favorisent le respect et la dignité des personnes. • Encourager l'adoption de pratiques bientraitantes. • Contribuer au développement d'une culture de bientraitance.	• Présentation animée à l'aide d'un diaporama. • Exemples concrets adaptés au milieu favorisant l'adoption de pratiques bientraitantes. • Échanges et réflexions sur les moyens de développer une culture de bientraitance dans son milieu.

Mise à jour: Septembre 2026

Lutte contre la MALTRAITANCE
PARLONS-EN ET AGISSONS

Présentation ou atelier	Public cible	Durée	Format	Description	Objectifs principaux	Déroulement
Contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité : La reconnaître et agir.	Ces formations s'adressent aux personnes du milieu communautaire qui : • offrent des services d'accompagnement ou de soutien psychosocial; • organisent ou animent des activités de loisirs; • contribuent à briser l'isolement	2h à 2 h 30	En présence ou en virtuel	Cette offre comprend **deux formations adaptées aux réalités de chaque groupe soit** : • les intervenants du milieu communautaire • les bénévoles du milieu communautaire	• Mieux comprendre le phénomène de la maltraitance et ses différentes formes. • Reconnaître les signes pouvant indiquer une situation de maltraitance. • Favoriser des pratiques respectueuses et bienveillantes. • Mieux outiller pour la prévention et le repérage. • Connaître les mécanismes de signalement et les ressources d'aide disponibles.	• Présentation animée à l'aide d'un diaporama et mises en situation. • Période d'échanges et de questions adaptée à la réalité des bénévoles ou des intervenants.
« Ce n'est pas correct» 	Voisins, amis, familles et toute personne côtoyant des personnes aînées.	1h à 1h30	En présence	Permet aux participants de reconnaître les indices de maltraitance chez les personnes aînées de leur entourage et à poser des gestes simples et pratiques pour leur apporter de l'aide avec respect et de manière sécuritaire.	• Repérer les indices de maltraitance envers une personne aînée • Comprendre comment intervenir de façon respectueuse et sécuritaire • Développer sa capacité à soutenir une personne aînée en situation de vulnérabilité	• Présentation animée à l'aide d'un diaporama et de courtes vidéos illustrant différentes situations de maltraitance • Discussions guidées en groupe sur les indices observés et les pistes d'intervention • Réflexion sur le rôle des proches, des amis et des voisins • Échanges sur les ressources et les bonnes pratiques pour apporter son aide de façon sécuritaire

Lutte contre la MALTRAITANCE
PARLONS-EN ET AGISSONS

Présentation ou atelier	Public cible	Durée	Format	Description	Objectifs principaux	Déroulement
La valise de Lise	Personnes de 14 ans et plus qui côtoient des personnes aînées, intervenants, intervenantes et bénévoles.	1h15	En présence	Dans cet atelier interactif, vous serez invité à aider Lise en retrouvant son portefeuille dans sa valise afin de le lui apporter à l'hôpital. Au fil de cette expérience, vous découvrirez différents indices liés à sa situation et serez amené à réfléchir à ce qu'elle vit. Saurez-vous reconnaître les signes qui pourraient indiquer une situation de maltraitance?	• Mieux comprendre ce qu'est la maltraitance envers les aînés. • Apprendre à reconnaître les signes pouvant indiquer une situation de maltraitance. • Réfléchir au rôle et à l'importance des témoins. • Encourager des attitudes bientraitantes et respectueuses envers les personnes aînées.	• Jeu d'énigmes collaboratif en équipe. • Échanges et discussion de groupe pour approfondir les apprentissages et les réflexions.
La maltraitance envers les aînés et les personnes en situation de vulnérabilité: Comprendre, Repérer, Signaler	Intervenants, intervenantes au Bas-Saint-Laurent	1h ou plus selon les besoins.	En présence ou en virtuel	Formation adaptée selon les besoins de l'équipe requérante.	• Comprendre les concepts liés à la maltraitance. • Repérer les signes pouvant indiquer une situation de maltraitance. • Connaître les obligations légales de la loi 6.3. • S'approprier les mécanismes de signalement. • Consolidation des acquis en lien avec la maltraitance.	• Présentation animée à l'aide d'un diaporama et de mises en situation • Échanges et discussion de groupe pour approfondir les apprentissages et les réflexions

L'équipe de coordination peut vous accompagner et vous soutenir dans différentes actions :

- La coanimation ou l'animation d'atelier, de séance d'information en lien avec la lutte contre la maltraitance ou la bientraitance;
- La création de contenu informatif;
- La transmission d'informations au sujet de la loi 6.3;
- La distribution de matériel promotionnel;
- Etc.